

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DES CÔTES D'ARMOR

**EXTRAIT DU****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE LANRIVAIN****Séance du 19 octobre 2022**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de la convocation
11 octobre 2022

Date d'affichage
21 octobre 2022

Objet de la délibération :

**Demandes de subvention communale**

Monsieur le Maire donne lecture de demandes de subventions communales.

Dans le cadre du fonds de dotation Liamm qui soutient les projets portés par les établissements publics de santé du GHT d'Armor, le projet de l'équipe des Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) du Centre Hospitalier de Guingamp a pour but de créer une salle de rééducation et de développer le recours à la réalité virtuelle thérapeutique. L'équipe SSR souhaiterait bénéficier du soutien de la commune pour concrétiser ce projet. Cela permettrait d'offrir aux patients une rééducation variée et de haute technologie en complément de leur prise en charge rééducative et ré adaptative. Actuellement, le projet débute et cumule 1 000 € avec un objectif de 30 000 €.

L'APAPP (Base Nautique) organise le Kreiz Breizh Lanta. Dans ce cadre, l'association sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation du « Kreiz Breizh Lanta » qui est un événement organisé par la base nature et nautique de Trémargat, en partenariat avec la MDPH 22 (Maison départementale des personnes handicapées des Côtes-d'Armor). Cet événement a pour but de regrouper les Instituts médicoéducatifs et les SESSAD sur une journée sportive non compétitive. Chaque structure pratique les activités suivantes : tir à l'arc, grimpe d'arbre et différents jeux sensoriels. À la fin de cette journée, l'équipe gagnante remporte le totem fabriqué par un ESAT (Établissement de service d'aide par le travail). La base nautique espère ainsi voir revenir ces structures tout au long de l'année sur les différentes activités encadrées qu'elle propose comme le tir à l'arc, le kayak, la course d'orientation, le géocaching, la pêche, la grimpe d'arbre et la sarbacane. En 2022, c'est la 2ème édition, et cette fois l'évènement est régional. Une centaine de participants étaient présents le 28 septembre.

Acte rendu exécutoire après  
réception en Préfecture et publication  
ou notification le

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- octroie une subvention de 100,00 € au fonds de dotation Liamm pour le projet de création de salle de rééducation ;
- octroie une subvention de 100,00 € à l'APAPP pour le Kreiz Breizh Lanta.

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré à LANRIVAIN le 19 octobre 2022.

**Le Maire, Philippe LE JONCOUR**